



1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



Canadian Institute for historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.0  
1.2  
1.4  
1.6  
1.8  
2.0

**© 1981**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

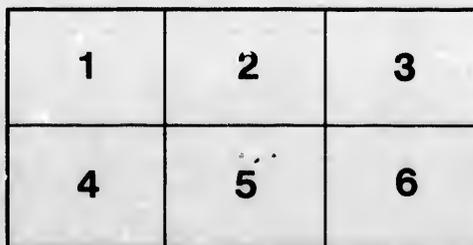
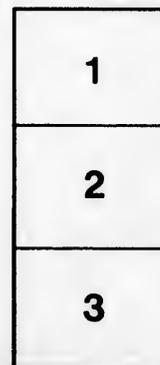
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

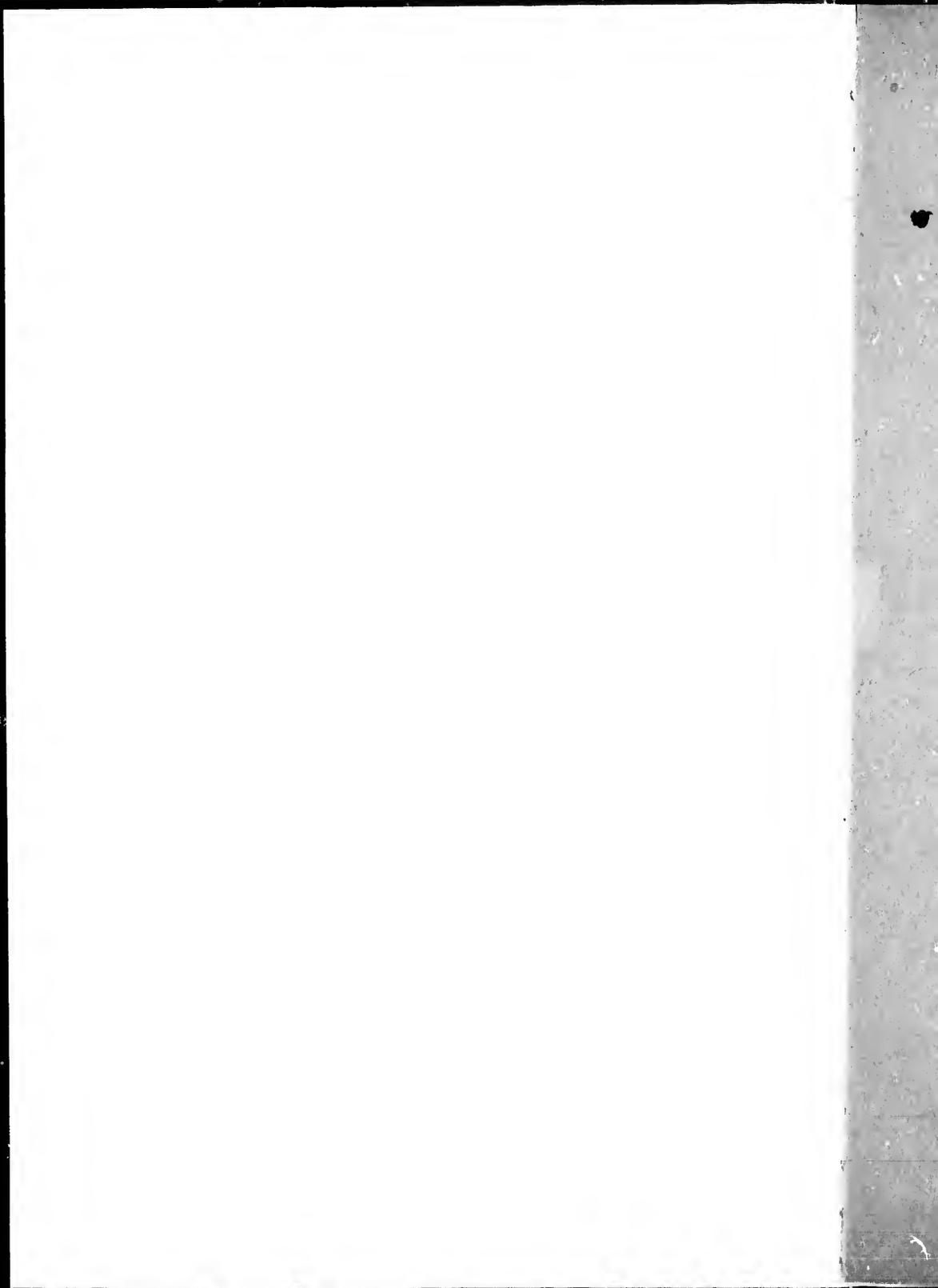
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



---

NOCES D'OR

DE

MONSEIGNEUR DE MONTREAL



BX 4666

T98

NOTES FOR

OF

THE BUREAU OF

## CIRCULAIRE

CONCERNANT LE CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ORDINATION  
DE PRÉTRISE DE MGR. BOURGET, SECOND ÉVÊQUE DE  
MONTRÉAL.

---

MONTRÉAL, le 15 Septembre 1872.

Le 30 Novembre prochain, il y aura 50 ans que Monseigneur Bourget, Evêque de Montréal, fut ordonné Prêtre.

Lorsque dans le monde des époux parviennent à leur 50<sup>e</sup> année de mariage, leurs enfants et leurs petits enfants se réunissent avec bonheur pour célébrer cette fête de famille. Lorsque quelqu'un atteint sa 50<sup>e</sup> année d'admission à quelque profession libérale, on voit ses confrères se faire un devoir de l'en féliciter et prendre les moyens de célébrer dignement une circonstance qui se présente si rarement ; lorsque dans une Communauté, une Religieuse arrive à sa 50<sup>e</sup> année de profession, on sait avec quelles pieuses et joyeuses démonstrations on célèbre ce beau jour ; lorsque le Clergé voit quelqu'un de ses Membres parvenir à sa cinquantième année de prêtrise, toujours il se fait un devoir d'en témoigner sa joie, de féliciter ce vétéran du Sacerdoce sur sa longue carrière, et de se joindre à lui pour en rendre à Dieu de solennelles actions de grâces. Aujourd'hui, ce n'est plus un simple Prêtre, ce

n'est plus un simple particulier qu'il s'agit de féliciter et de fêter ; c'est notre Evêque, c'est notre Père à tous, Ecclésiastiques, religieux et fidèles laïques ; c'est celui qui a employé toute sa longue carrière sacerdotale au service de ce Diocèse, d'abord comme Secrétaire, ensuite comme Vicair-Général, puis comme Coadjuteur pendant trois années, et enfin comme Evêque en chef depuis 32 ans. Que n'a-t-il pas fait, surtout depuis qu'il est spécialement chargé de ce Diocèse, pour le bien et la sanctification de son Clergé et de son peuple ? Tout le monde ne reconnaît-il pas qu'il a toujours été, comme il l'est encore, un saint Pasteur, brûlant de zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ? Tous ses Diocésains donc ne doivent-ils pas se faire un devoir de remercier Dieu de leur avoir donné un tel Pasteur ? Ne doivent-ils pas adresser au Ciel leurs vœux les plus ardents afin de lui obtenir le parfait rétablissement de sa santé, et la prolongation de ses jours précieux pendant de longues années encore ?

Nous avons tous été témoins, il y a quelques années, de ce que le monde catholique a fait, à l'occasion de ses Noces d'or, pour le glorieux Pontife l'Immortel Pie IX. qui, depuis bientôt 27 ans, gouverne l'Eglise avec une sagesse et une fermeté si admirable. Eh bien ! j'ose espérer que dans ce Diocèse, l'on fera quelque chose d'analogue, à l'occasion des Noces d'or de notre vénérable Evêque.

Comme il est dit plus haut, le 30 Novembre est le jour propre du 50e Anniversaire de Prêtrise de Mgr. l'Evêque de Montréal ; mais à cause des difficultés de communications avec cette ville, à ce quantième, la célébration de cet anniversaire est fixée au 29 Octobre prochain, veille de l'anniversaire de la naissance de Sa Grandeur, qui

complètera, ce jour-là, ses 73 années. Or, voici ce que l'on a jugé à propos de régler et de suggérer pour donner à cette fête toute la solennité qu'elle mérite.

1o. Le 27 octobre, qui tombe le Dimanche, il y aura, pour tout le Diocèse, une Indulgence plénière, aux conditions ordinaires. Ce jour-là, les offices se célébreront avec la solennité des fêtes de première classe, pour la sonnerie, la veille et jour, les ornemens, le chant, etc. Après la Grand'Messe, ou la messe principale, dans les Communautés, on chantera le *Te Deum*, suivi des Versets et répons *Benedicamus Patrem et Filium*, etc., et de l'oraison d'action de grâce; ensuite on récitera ou l'on chantera, sur le ton des Versets, ou autrement si on le trouve mieux, l'invocation: *Oremus pro Pontifice nostro Ignatio. R. Dominus conservet eum, &c.*, suivie de l'oraison *Deus omnium*, et l'on terminera par le *Benedicamus Domino*.

2o. Lundi, le 28 au soir, il pourrait y avoir illumination des divers édifices publics, comme Séminaires, Collèges, Couvents, &c., et des maisons particulières, dans les villes et les campagnes du Diocèse.

3o. Mardi, le 29, à 9 h. du matin, il y aura Messe Pontificale, à la Cathédrale, avec toute la solennité que l'on peut déployer dans cette modeste Eglise.

4o. A midi et demi, aura lieu le dîner, auquel tout le clergé est convié. De plus on invite chaque paroisse des villes et des campagnes du Diocèse, et chaque Collège, à se faire représenter à ce dîner par un de ses membres; et tous les corps et sociétés d'hommes auxquels sera adressée la présente, par ses Doyens ou Présidents.

Messieurs les Curés sont priés de vouloir bien régler ce

qui concerne les députés de leur paroisse respective, d'envoyer au Secrétariat de l'Evêché le nom de ce député, dans le cours de la semaine qui précèdera le 29, et de lui remettre la carte qui lui sera envoyée d'ici, pour être présentée à l'entrée de la salle où aura lieu le dîner. Il en sera de même des députés des Collèges.

A midi, tous ceux qui devront prendre part au dîner, qui se donnera à la Halle St. Patrice, près la Place Victoria, voudront bien se trouver à l'Evêché, pour se rendre à la suite de Mgr. de Montréal, au lieu susdit; pour cela il conviendrait que tous fussent en voiture pour former le cortège jusqu'à la Halle St. Patrice.

40. Le soir il pourrait y avoir encore illumination, et des feux d'artifice, des feux de joie, des ballons, des processions aux flambeaux, et tout autre amusement que l'on trouvera convenable pour célébrer cette fête, pourvû que l'ordre public n'en soit point troublé.

50. Les belles fêtes que la Paroisse, le Séminaire et le Couvent de Ste. Thérèse viennent de faire pour ouvrir la célébration des Noces d'Or de Mgr. de Montréal, lors de sa visite chez eux, me donnent la pensée de suggérer à chaque paroisse, Séminaire, Collège, Communauté de Religieux et Religieuses, Ecoles, &c., et Corps, Sociétés, Congrégations, &c., auxquels sera envoyée la Présente, d'en faire autant; de formuler des *Adresses* qui pourraient être présentées ici, à Monseigneur, par des députations, depuis le lundi, 21 Octobre prochain, entre 9 h. du matin et 3 h. de l'après midi, jusqu'au 28 inclusivement.

On comprend qu'il ne serait point possible de présenter ces *Adresses* à Sa Grandeur Elle-même, si on attendait pour cela au 29. L'on a préparé du papier qui sera

envoyé avec la présente, tout exprès pour y écrire ces *Adresses* et pour recevoir les noms de ceux qui les présenteront. Les *Adresses* et les noms ne devront être écrits que sur le seul côté qui est réglé. Si quelque Paroisse ou Association manquait de ce papier, elle pourrait écrire ici pour en avoir davantage, car on aimerait à y voir les noms de tous les membres du Clergé Séculier et Régulier, de toutes les Communautés Religieuses et de tous les fidèles du Diocèse.

Il est facile de juger qu'il sera souverainement agréable à Mgr. de Montréal de voir réunis dans un ou plusieurs volumes les noms de tous ses Diocésains, à quelque classe, à quelque sexe et à quelque condition qu'ils appartiennent. Tout ceci peut s'exécuter facilement si on s'organise d'avance, chacun dans la spécialité ou l'association dont il est membre.

60. Si tout ce qui est dit ci-dessus s'exécute bien, on aura assurément une belle fête; mais comme cette fête ne durera que quelques heures, il faudrait, il me semble, prendre un moyen d'en conserver à jamais le souvenir: il faudrait un monument dont la vue nous reporterait à cette heureuse circonstance où il nous aurait été permis de donner à notre Evêque un témoignage bien éclatant de notre respect, de notre amour et de notre reconnaissance. Or ce monument pourrait être le Dôme qui doit couronner la Cathédrale, qui se construit en ce moment, et qui devra plus tard abriter le tombeau de notre Véné- rable Evêque.

Telle a été aussi la belle pensée de la généreuse paroisse de Ste. Thérèse, à qui revient l'honneur d'avoir la première commencé la série de démonstrations filiales qui se pro-

duiront bientôt, sur tous les points de ce Diocèse, à l'occasion de cet heureux anniversaire.

Pour réaliser cette pensée, je me permets d'engager les Paroisses, Collèges, Associations, etc., qui viendront présenter des *Adresses* à Sa Grandeur, de les accompagner de quelques offrandes, qui seront spécialement consacrées à la construction de ce Dôme.

7o. L'Evêque est autorisé, par le Droit Canon, à exiger, tous les ans, des Eglises de son Diocèse, une contribution que l'on appelle la *Cathedraticum*. Or MONSEIGNEUR DE MONTRÉAL n'a jamais exigé cette contribution, comme tout le monde le sait. Il est vrai que, par le passé, plusieurs Fabriques ont fait à l'Evêché des dons même généreux ; néanmoins, à l'occasion de la circonstance exceptionnelle qui se présente aujourd'hui, j'ai pensé que je pouvais suggérer aux Fabriques, qui en ont le moyen, de donner, par quelque offrande, un témoignage de leur reconnaissance à Mgr. l'Evêque de Montréal qui, depuis 35 ans qu'il est Evêque, et je pourrais dire depuis 50 ans, qu'ils'occupe des affaires du Diocèse, s'est dévoué sans relâche à tout ce qui pouvait procurer le bien général de ce Diocèse, et l'avantage de chaque Paroisse en particulier.

Mais voilà assez de suggestions, en voilà même trop, quand je sais que je m'adresse à des personnes qui connaissent, tout aussi bien que moi, les mérites du Pasteur qui les gouverne depuis tant d'années, et qui savent par conséquent aussi bien que moi ce que la reconnaissance doit les engager à faire pour montrer qu'ils sont dignes de ses soins si empressés et si paternels.

Que tous donc, ecclésiastiques, religieux et fidèles

laïques, répondent à ce que ce Diocèse, et je dirai à ce que le pays tout entier attend de leurs sentiments d'enfants dévoués et reconnaissants !

Dans cet espoir, je me soustris, avec respect, de tous  
le tres-humble serviteur,

A. F. TRUTEAU, Vic.-Gen.

